

vous propose deux journées de formation sur le thème:

De la confrontation à la concertation: les outils de la négociation.

**du vendredi 3 février
au samedi 4 février 2006**

à
la fédération des oeuvres laïques
31 bis rue des amidonniers
31009 **Toulouse**
Tél.: 05 62 27 91 16

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

Elus et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 3500	250 €
- de 3500 à 5000	300 €
- de 5000 à 10000	400 €
- de 10000 à 20000	500 €
- de 20000 à 50000	600 €
- de 50000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

De la confrontation à la concertation: les outils de la négociation,

du vendredi 3 au samedi 4 février 2006,
à la fédération des oeuvres laïques, 31 bis rue des amidonniers, 31009 Toulouse.

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____
Prénom : _____ Conseil régional : _____
Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____
Code Postal : _____ Nombre d'habitants (pour les élus communaux) : _____
Ville : _____
E-mail: _____
Fonction élective : _____

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée : _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

De la confrontation à la concertation: les outils de la négociation.

L'implantation d'un nouvel équipement, la construction de logements sociaux, l'ouverture d'un chantier, l'annonce d'un projet peuvent susciter la désapprobation des habitants et provoquer l'organisation d'une contestation locale. Comment faire face au phénomène nymby (pas-dans-mon-jardin), à l'incompréhension de ses interlocuteurs et proposer des solutions acceptées par la population.

ANIMATION : APTIMENS Formation & Conseil.



Vendredi 3 février 2006

- 9h00** Accueil.
- 9h30** Ouverture et présentation des journées.
- 10h00** **Qu'est-ce qu'un conflit ?**
Comment différencier conflit et malentendu?
- 10h30** **Identifier les types de conflit et prendre conscience de sa propre attitude en situation conflictuelle.**
Evitement, soumission, domination, compromis, collaboration.
- 13h00** Déjeuner.
- 14h30** **La négociation raisonnée.**
4 étapes clés :
 - o Séparer les questions de personnes et le différend.
 - o Se concentrer sur les intérêts et non sur les positions.
 - o Imaginer des solutions pour un bénéfice mutuel.
 - o Faire référence à des critères objectifs.Elargir le champ des solutions possibles.
Les solutions gagnant/gagnant.
- 17h30** Fin de la première journée.

Samedi 4 février 2006

- 9h00** **Les outils de la négociation:**
 - o La clarification.
 - o La reformulation.
 - o L'écoute active.
 - o La critique constructive.
 - o La valorisation des suggestions.
- 11h30** **Négocier en situation difficile.**
Etude de cas.
Mise en application des techniques présentées en amont.
- 13h00** Déjeuner.
- 14h30** **Négocier en situation difficile.**
Etude de cas (suite).
- 15h30** **De la confrontation à la concertation.**
Transformer nos opposants en partenaires et alliés.
- 17h00** Fin du stage.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris